L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 6 MAI 1870. 43me Année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI MATIN, 6 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Reg. Fourna, à 10 1/2 heures, au Imperium Bended Warehouse : 362 caisses huile d'olive assorties.

Par J. Dejan Jr., à sa salle de ventes, rue Gravier, No 183—Un assortiment de meubles et des plus variés.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 26 de la rue de Chartres—Bagarie, "notions," et articles de fantaisie.

Par Louis Stern & Bros, au No 16 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par G. Lemmon, au No 62 de la rue de Chartres—Habillements d'hiver, et articles de toilette.

Changement à Bercan. — Aujourd'hui vendredi, à dix heures du matin, dans notre salle d'encan de la rue de Chartres No 73, MM. Louis Stern & Bros. offriront en vente un assortiment de bottes, souliers et brodequins, tous pour hommes, femmes et enfants, et composant un des meilleurs assortiments de chaussures que marchands de la ville et de la campagne puissent jamais trouver au sud. Nous les invitons donc à assister à cette grande vente dont les conditions seront annoncées au moment de la vente.

ATTENTION!!

Vente ce jour à 10 1/2 heures, aux Imperium Bonded Warehouse, de 362 caisses huile d'olive, étiquettes et petites bouteilles. Voir les avis d'encan par Eug. Fourna.

THÉATRES.

ACADÉMIE—Pluton ou la Lyre Magique.
CIRQUE NOYES.—Coin Canal et Villeré.

Changement dans la Police.

Le chef de police a donné avant hier sa démission par la lettre suivante, adressée au Bureau métropolitain :

Messieurs : J'ai l'honneur de vous offrir ma démission comme surintendant de la police métropolitaine ; cette démission devant avoir son effet à partir de la nomination d'un successeur. Plusieurs causes m'ont portés à agir ainsi, la principale est le changement de la part de certains membres du gouvernement dans leur jugement des volontaires qui infestent notre ville. Mes efforts pour effaroucher la communauté de cette classe n'ont été couronnés d'aucun succès, et mes cours ont toujours failli à les contenir. Ceci et à les punir ; et me trouvant consulté dans la Chambre basse, j'ai fait mon devoir seul contre eux, efforts auxquels on a conseillé, sur et jour mon licenciement de ce corps. Je trouve volontiers à un emploi qui ne m'a guère donné, jusqu'ici, de chagrin et plusieurs ennuis sans fruit. En offrant cette démission, je prends la liberté de solliciter l'appui uniformes que j'ai eu de votre honorable corps depuis notre association, et qui m'ont grandement encouragé à rendre nos relations officielles agréables.

GEORGE L'CAIN,
Surintendant de la police métropolitaine.

En réponse à cette lettre l'ex-chef de police a reçu la communication suivante :

Monsieur : A une réunion du Bureau tenue aujourd'hui, la résolution suivante a été adoptée :

Résolu que les remerciements du Bureau soient offerts au capitaine George L. Cain pour la promptitude et l'efficacité qu'il a manifestées dans l'accomplissement des devoirs comme surintendant de la police métropolitaine depuis le 18 mois.

Adopté à l'unanimité.

F. K. HYDE, Député greffier.

La retraite de M. Cain ne causera de regrets à personne dans la communauté et ses compliments bataux qu'il reçoit du Bureau ne méritent pas moins commentaire, c'est qu'il serait désirable que le Bureau fondât justice en suivant l'exemple de son surintendant. Suivant l'expression de notre confrère du *Times*, M. Cain a contribué en grande mesure à faire de la police métropolitaine ce qu'elle est dans l'estime publique—c'est à dire, ajouterons-nous, la plus pitoyable de toutes les polices que nous ayons eu à la Nouvelle-Orléans.

Nous serions portés à croire que la démission du chef de police est une destitution déguisée ; mais peu importe. Il a eu part dans la responsabilité du passé, et il a subi de plus sévères accusations que celles dont il a été la victime. Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens aient applaudi à la voir déborder à pleine voile sur la vaste mer de l'impopularité.

Nous ne connaissons du colonel Algier, le nouveau chef de police, que ce qu'en dit la *Bourse*. Il a servi comme major dans le premier régiment de cavalerie fédérale levé en Louisiane et il s'est élevé jusqu'au grade de colonel. Le *Republican* dit en parlant de lui :

La seule insinuation qui ait jamais été faite contre l'intégrité du capitaine Algier est celle que contenait la publication faite de Smith, l'ex-officier de police, à l'effet que le capitaine Algier tenait du capitaine Bowen qu'un certain coup de police projeté par la place Jackson avait pour but d'appréhender le rapporteur pour la force de police et la discréditer par ce qu'il avait fait rapporter que le capitaine Cain fut obligé de retirer de façon à ce que le capitaine Algier prendre sa place.

Nous reconnaissons avec le *Republican* l'assertion de Smith est plus que douteuse. D'ailleurs le rapporteur n'a fait qu'obéir aux ordres sur ce qui tient monde disait et savait. La tendance est évidemment à une réforme dans la police et nous aimons à croire que le choix du capitaine Badger a été basé sur la connaissance qu'a eu le Bureau de son caractère personnel. Nous souhaitons à cette bonne opinion soit bientôt justifiée par les actes du nouveau chef de police.

Les Récoltes de Sucre et de Riz en Louisiane.

Nous avons reçu de M. Louis Bouchereau un exemplaire d'un second rapport qu'il vient de faire sur les récoltes de sucre et de riz en Louisiane. Ce rapport, imprimé sous forme de brochure à l'imprimerie du *Price Current*, se vend à raison de $5.00 au bureau de ce journal ou au magasin de M. Bouchereau, No 130 rue Carondelet. Nous apprenons avec regret que le capitaine Bouchereau a pas réussi à ouvrir ses dépenses d'impression et qu'il soit grandement encouragé à continuation de ces publications importantes à souscrire libéralement à cet excellent brochure.

M. Bouchereau, après une introduction, appel aux capitalistes en faveur de l'industrie, procède le tableau de la production du sucre et du riz par paroisses, comme dans le tableau le mois de Décembre actuel et de celui qui l'a précédé, publication du bureau de poste, le nom de chaque plantation, des remarques spéciales, la distance de la Nouvelle-Orléans, la nature des appareils à sucre employés, puis en regard la récolte de 1869-70 avec celle de 1868-69, le poids de cette dernière, le nombre de gallons de mélasse et dans la dernière colonne la récolte de riz les totaux sont donnés par paroisses, puis une dernière contient la récapitulation.

Cette récapitulation il résulte que la récolte a produit en 1869-70, la quantité de 90,872,986 livres de sucre pesant 362,491,944 livres en 1868-69, donnant pesant 320,000,000 livres en 1867-68. La quantité de mélasse produite par la dernière récolte a été de 3,594,356 gallons. La récolte de riz a été de 187,149,748 barils.

Le brochure de M. Bouchereau se termine par des statistiques intéressantes sur la production sucre aux Etats-Unis.

CHAUSSURES, SOULIERS, ETC. — La Librairie & Cie., qui a l'agence de la pour ces beaux articles de Haïti a constamment en magasin un assortiment complet de ces chaussures, qu'elle offre à des prix très modérés. Voir les avis d'encan.

POUDRE LABORÉ est le purgatif reconnu le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Un seul comprimé le fait ; ses effets sont doux et sûrs, par les merveilleuses cures qu'elle a produites. La Poudre Laboré est le purgatif par excellence pour les familles, la meilleure et la plus économique, puisque la dose ordinaire ne coûte que 10 centimes. Elle est indispensable dans les plantations.

En vente dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt chez Ball, Lyons & Co, 40 et 42 rue de Chartres ; Durongé, 39 rue de Chartres ; et A. Grillo, pharmacien, 126 rue Bienville.

Une Adresse des Evêques Américains.

Le *Herald* a reçu, dans une correspondance de Rome du 11 avril, copie de l'adresse suivante présentée au Saint Père par un grand nombre d'évêques américains. On remarquera que les noms de l'archevêque Spalding, de Baltimore, et de l'archevêque Odin, de la Nouvelle-Orléans, ne figurent pas au bas de ce document dont la date n'est pas donnée.

Très Saint Père :

Humblement prosternés aux pieds de Votre Sainteté, nous supplions très sincèrement que la question sur la définition de l'infaillibilité du Souverain Pontife comme dogme de foi ne soit pas proposée au Concile du Vatican.

Entre autres raisons à l'appui de cette supplication, nous demandons la permission d'en soumettre trois qui paraissent suffisantes :

1o — Parce que la discussion de cette question montrera évidemment un manque d'union et spécialement d'unanimité parmi les évêques.

2o — Parce que par suite des circonstances dans lesquelles nous sommes placés dans des pays où les hérésies non seulement existent avec impunité, mais encore dominent, cette définition, au lieu d'attirer, abénerait ceux que nous cherchons par tous les moyens chrétiens, à conduire dans les vrais sentiers du Christ.

3o. Parceque nous craignons qu'il ne surgisse des questions sans fin qui entraveront et empêcheront l'œuvre de notre ministère et qui feront que les fruits de ce concile seront perdus pour ceux qui ne sont pas membres de la Sainte Eglise Catholique. Ayant mis à découvert nos sentiments et nos intentions sincères, nous implorons le Dieu Tout Puissant d'écarter de l'Eglise tous les maux, et de vous illuminer et de vous guider de son Esprit Saint :

J. B. Purcell, archevêque de Cincinnati.
Peter R. Kendrick, archevêque de St. Louis.
John McCloskey, archevêque de New York.
George Errington, archevêque de Trebizond in partibus.
Richard Wilsechin, évêque de Wheeling.
Augustine Verot, évêque de Savannah.
James R. Bayley, évêque de Newark.
John Sweeny, évêque de St. John, N. B.
Bernard McQuaid, évêque de Rochester.
Tobias Muller, évêque d'Erie.
Francis McFarland, évêque de Hartford.
James M. O'Gorman, évêque d'Omaha in partibus.
James Rogers, évêque de Chatham, Canada.
Michael Domenec, évêque de Pittsburg.
Patrick Lynch, évêque de Charleston.
Thaddeus Amat, vicaire de Mastery.
David Moriarty, évêque de Kerry et Aghadoe.
William Clifford, évêque de Clifton, Eng.
Edward Fitzgerald, évêque de Little Rock.
John Leahy, évêque de Dromore.
John Hennessy, évêque de Dubuque.
Patrick Feehan, évêque de Nashville.
John Quinn, évêque de St. Joseph. Mo.
John Henni, évêque de Milwaukee.
David Bacon, évêque de Portland.
Thomas Mc Gill, évêque de Green Bay.
Ignatius Mark, évêque du Sault Ste Marie.

COMPAGNIE FRANÇAISE DU HAVRE. — Cette compagnie est une de celles qui brillent à la Nlle-Orléans par leurs succès. Les primes qu'elle a reçues pendant l'année expirée le 30 avril se sont élevées à $176,801 47 et les pertes à $129,950 48 ; ce qui donne un dividende comptant de vingt pour cent. Ce résultat est magnifique entre une année où a été malheureusement fertile en grands désastres. Quant à l'actif de la compagnie du Hope, on verra par le tableau que nous publions plus loin qu'il est de $877,138 51.

La situation ne laisse donc rien à désirer et ce nouveau rapport ne peut que consolider la confiance générale dont jouit ici la compagnie française depuis si populaire. Nous ne pouvons donc terminer cette notice sans adresser nos justes félicitations à M. Peychaud président, et à M. L. Barnett secrétaire dont l'habileté bonnête et active assure l'avenir de leur compagnie.

UNE CHANCE FAVORABLE. — Nous appelons l'attention des personnes qui désirent devenir propriétaires d'une résidence : des conditions faciles, sur l'annonce de M. J. J. Alston, 32 rue Carondelet. Dans sa propositions, il y a des combinaisons pour toutes les bourses.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens aient applaudi à l'éloge de la main à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent si souvent de son Esprit Saint ; une machine qui ne déchire pas, qui ne coupe pas, qui ne fait pas de nœuds, qui ne brise pas le fil, qui ne fait pas de points sautés, qui ne fait pas de points doubles, qui ne fait pas de points simples, qui ne fait pas de points de chaînette, qui ne fait pas de points de navette, qui ne fait pas de points de piqûre, qui ne fait pas de points de surjet, qui ne fait pas de points de feston, qui ne fait pas de points de reprise, qui ne fait pas de points de broderie, qui ne fait pas de points de tapisserie, qui ne fait pas de points de marque